

L'intervention archéologique

Le décapage progressif, à l'aide de la pelle mécanique de l'entreprise, est entrepris par niveaux de 5 cm sur l'ensemble de la surface. L'épaisse couche des remblais successifs renfermait de très nombreux ossements ne présentant aucune connexion anatomique, les crânes côtoyant les os longs ou les vertèbres, tous de dimensions différentes.

Ce procédé d'évaluation permet néanmoins d'atteindre une première tombe (T1) pratiquement au pied du mur de limite ouest de la parcelle, au niveau d'un petit bâtiment détruit. L'individu, dont les pieds et une partie des os des jambes jusqu'au-delà des genoux ont été amputés par la fondation de cette annexe, est orienté nord/sud, la tête placée au nord. Cet adulte, conservé sur 1,10 m de long, devait mesurer 1,60 m voire 1,70 m. Il se présente en décubitus dorsal, les avant-bras repliés sur le ventre. Le défunt a probablement été enseveli dans un linceul. La sépulture est creusée dans le remblai d'un cimetière déjà existant. Les parois de la fosse sont quasiment invisibles et matérialisées par le rejet, sur les bords, des ossements d'une sépulture antérieure perturbée.

Une seconde sépulture (T2) se situe juste à l'est de la première mais est légèrement décalée vers le nord. L'individu est pratiquement complet à l'exception des pieds coupés par la fondation de l'annexe, comme constaté pour l'autre tombe. Conservé sur une longueur totale de 1,45 m, l'individu devait mesurer un peu plus de 1,60 m. Le défunt se trouve également en position de décubitus dorsal, vraisemblablement enseveli dans un linceul, les bras, cette fois, le long du corps et la main gauche sous le bassin.

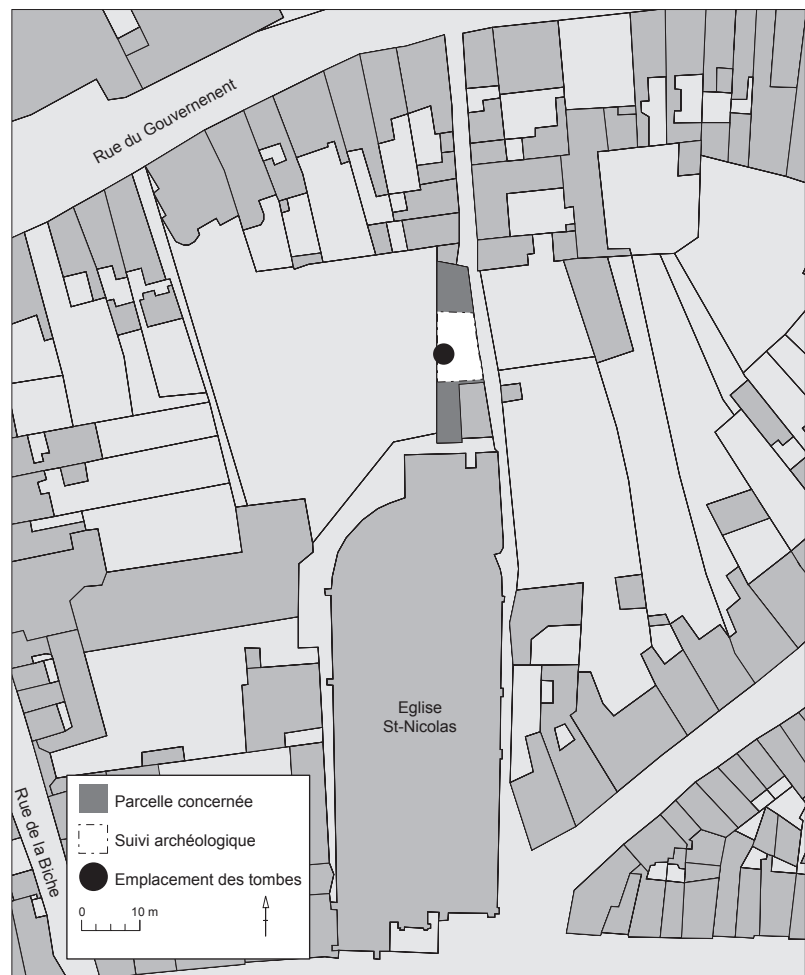
Des petits résidus d'alliage de cuivre ont été observés à gauche du crâne au niveau de l'oreille, mais trop petits et trop fragiles les fragments n'ont pu être récupérés. Peut-être s'agit-il de restes de boucles d'oreille ? Hormis cet éventuel bijou, aucun mobilier particulier n'accompagnait l'individu dont les ossements solides étaient très bien conservés. Une légère trace de creusement de fosse était visible uniquement à l'est du corps ; contrairement à la tombe précédente, des ossements provenant de sépultures perturbées se trouvaient en majorité dans le comblement de celle-ci plutôt que sur les bords.

Il faut signaler la découverte d'un pendentif en forme de petite croix, lors du nettoyage fin entre les deux tombes. Cet

ornement, de 3,2 cm de long et 1,5 cm de large, est réalisé en bronze et semble avoir reçu un émail qui décorait les deux faces. Récolté à la limite des deux tombes, ce petit bijou difficile à dater, peut-être le souvenir d'un pèlerinage, appartient probablement à une autre sépulture qui a été perturbée.

Une fois les squelettes prélevés, le fond de coffre des travaux prévus était atteint mais non le sol géologique. Il n'a donc pas été possible de vérifier plus bas la présence ou non d'autres sépultures. Le substrat naturel et d'origine sableuse, de teinte vert foncé, a toutefois pu être observé sur une surface réduite, à l'est des deux tombes fouillées et pratiquement à la même profondeur que celles-ci. Partout ailleurs, le sable qui constitue le terrain est beaucoup plus foncé voire brun, suite à la contamination par la décomposition des corps et d'éventuels cercueils en bois.

Le prolongement du décapage a livré une troisième tombe (T3) appartenant à un très jeune enfant (mesurant à peine 60 cm). Située à 80 cm au nord de la tombe T2, elle a été relevée mais les restes fragiles et abîmés par le passage de la machine ont été prélevés sans qu'un dessin précis ne soit possible.



Mons, rue de l'Âtre, localisation de la parcelle concernée (infographie P.-P. Sartiaux, serv. Archéologie, dir. ext. Hainaut I).